

Adresse postale : av. Roosevelt 50 bte 182  
1050 BRUXELLES  
Localisation : av. Buyl 125 – Ixelles  
Tél. 02.650.20.19 – Fax : 02.650.42.22  
E-mail : [sipp@admin.ulb.ac.be](mailto:sipp@admin.ulb.ac.be)  
Site Web : <http://www.ulb.ac.be/sipp>

**EN BREF  
MARS 2017**

19098/2017

**1. REGLES CONCERNANT LE PORT DE GANTS DE PROTECTION DANS ET EN DEHORS DES LABORATOIRES**

Le port de gants de protection est obligatoire dans les laboratoires lors de la manipulation de certains produits et substances dangereux.

Ils doivent par contre être enlevés **avant** de sortir des laboratoires afin de ne pas contaminer l'environnement (clenches de portes, portes, boutons d'appel des ascenseurs, rampes d'escalier, téléphone, pc, etc.). En cas de transport d'échantillon d'un endroit à un autre, seul un gant doit être porté (à la main qui tient l'échantillon).

Vous trouverez en annexe un document montrant comment retirer des gants à usage unique en toute sécurité.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

**2. TOUS CAMPUS - CONTRÔLE ANNUEL DES AUTOCLAVES**

Le contrôle annuel des autoclaves par la firme SGS ont débutés le 20 mars 2017. Un courrier a été envoyé aux chefs de service et délégués SHE concernés

L'horaire complet ainsi que les instructions et affichettes se trouvent sur notre page web <http://www.ulb.ac.be/sipp> (rubrique "Actualités").

**3. DECHETS PIQUANTS ET COUPANTS**

Il arrive que des déchets piquants et coupants (aiguilles de seringues, lames de scalpel) se retrouvent dans les siphons des éviers et dans les poubelles, ce qui est interdit et peut s'avérer dangereux lors d'interventions du Service technique et pour le personnel de nettoyage.

Nous vous rappelons que pour ce type de déchets, des pots à aiguilles sont disponibles au SIPP et lors des permanences pour la récolte des déchets chimiques.

L'horaire des permanences se trouve sur notre page web <http://www.ulb.ac.be/sipp> (rubrique "Déchets" – "Généralités").

Le SIPP